

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2023

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cession de PCAS Canada

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1^{er} juin 2023.

La contribution de PCAS Canada aux résultats consolidés du 30 juin 2023 est la suivante :

- une contribution au chiffre d'affaires pour un montant de 13,2 millions d'euros (11,1 million d'euros au 30 juin 2022),
- une contribution au résultat opérationnel courant pour un montant de 3,4 millions d'euros (1,4 million d'euros au 30 juin 2022),
- une contribution au résultat net de 2,8 millions d'euros (1,4 million d'euros au 30 juin 2022).

La plus-value de cession consolidée de 66,1 millions d'euros a été enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La cession de PCAS Canada ne répond pas à la définition d'une « activité abandonnée » au sens d'IFRS 5. En effet, PCAS Canada ne représente pas une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, elle ne fait pas partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte et il ne s'agit pas d'une filiale acquise dans l'objectif unique d'être cédée. Par conséquent, la cession de cette filiale n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 5 ainsi, la présentation du compte de résultat n'a pas été modifiée.

Contrat Mithra

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un

engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.

- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.

Ces voies juridiques ont suivi leur cours sur le premier semestre 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu.

Au 30 juin 2023, le montant total des créances dues par ce client s'élève ainsi à 31,1 millions d'euros. La totalité des créances sont échues.

Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, en égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne peut pas être exclu et que PCAS a été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Par ailleurs, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur le site de production concerné dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement nécessite le lancement d'un plan de sauvegarde de l'emploi qui fait l'objet d'une procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel. Dans le cadre de ce plan de sauvegarde de l'emploi, PCAS proposerait des mesures d'accompagnement et de reclassement y compris sur les autres sites du groupe PCAS qui ne sont pas impactés par ce projet de réorganisation. Le redimensionnement et le repositionnement du site n'impacteront pas les engagements pris par PCAS vis-à-vis de l'ensemble de ses clients ni les projets en cours et à venir qui seront assurés dans la durée.

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021.

Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 30 juin 2023, PCAS a d'ores et déjà investi 48,4 millions d'euros et a bénéficié de 26 millions d'euros d'aides de l'Etat, 12,5 millions d'euros sous la forme de subventions et 13,5 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre la Russie et l'Ukraine

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne le Groupe PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- Le Groupe PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- Le chiffre d'affaires réalisé en Russie et en Ukraine représente une part faible, inférieure à 1% du chiffre d'affaires de la société,
- Les créances nettes avec nos clients dans ces 2 pays sont faibles et inférieures à 1% de nos créances totales au 30 juin 2023,
- Les achats réalisés par le Groupe PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques d'inflation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions PCAS et projet d'augmentation de capital

La société PCAS a été informée de l'intention de Seqens, qui détient 76,66% du capital et 86,66% des droits de vote théoriques de PCAS, de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) sur les actions de PCAS non encore détenues par elle. Si, à la suite de l'OPAS, les conditions nécessaires sont remplies, cette offre sera suivie d'un retrait obligatoire. Le conseil d'administration du 6 septembre 2023 a également accueilli favorablement l'intention de Seqens de procéder, à l'issue de l'OPAS, à une augmentation de capital de PCAS d'un montant de l'ordre de 200 millions d'euros (prime d'émission comprise) avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération permettrait de réduire significativement l'endettement de PCAS et de renforcer ses fonds propres.

Il n'existe pas d'autre événement notable, intervenu au cours du premier semestre 2023 ou postérieur à la clôture, pouvant avoir une influence significative sur l'activité ou la situation du Groupe.

ACTIVITE ET RESULTATS DU SEMESTRE

<i>en millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2023
Chiffre d'affaires	109,8	113,4
<i>Synthèse Pharmaceutique</i>	67,4	68,8
<i>Chimie Fine de Spécialités</i>	42,4	44,6
EBITDA (*)	-0,5	4,7
<i>Marge d'EBITDA</i>	-0,5%	4,2%
Résultat Opérationnel Courant (*)	-15,3	-11,0
<i>Synthèse Pharmaceutique</i>	-18,7	-18,3
<i>Chimie Fine de Spécialités</i>	3,4	7,3
Autres produits et charges opérationnels (**)	-14,7	47,4
Résultat Opérationnel	-30,0	36,4
Résultat financier	-1,2	-9,1
Impôts	-1,0	-1,9
Résultat Net	-32,2	25,4

(*) y compris Crédit d'Impôt Recherche pour 2,1 M€ en 2022 et 2023

(**) y compris en 2023 une plus-value de cession des titres PCAS Canada de 66,1 M€, une dépréciation partielle des créances du client Mithra pour 15,6 M€ (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture), ainsi qu'une charge de 2,3 M€ correspondant au vol d'une matière première à forte valeur sur un site de production du Groupe et en 2022 une dépréciation des écarts d'acquisition de 14,5 M€

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe PCAS s'établit à 113,4 M€ au 30 juin 2023, en hausse de 3,5% par rapport à la même période de l'exercice précédent (+2,9% à taux de change constant).

Synthèse Pharmaceutique

L'activité de Synthèse Pharmaceutique en Santé s'établit à 68,8 M€, en progressions de 2,0% par rapport à 2022 (en augmentation de 1,7% à taux de change constant). Hors Mithra, cette progression ressort à +35,3% (+35,0% à taux de change constant), résultant principalement d'une forte activité sur les sites de Turku et d'Aramon ainsi qu'à une demande plus forte sur l'activité R&D. Le chiffre d'affaires bénéficie également des hausses de prix engagées en 2022.

Chimie Fine de Spécialités

Le chiffre d'affaires de la Chimie Fine de Spécialités ressort à 44,6 M€, en augmentation de 5,4% par rapport à 2022 (+4,7% à taux de change constant). En retirant l'activité du mois de juin 2022 du chiffre d'affaires de la filiale Canadienne cédée début juin 2023, cette progression ressort à 11,0% (+10,2% à taux de change constant). L'activité est globalement bonne sur le début de l'année, avec néanmoins un ralentissement de l'activité Lubrifiants,

compensées par le dynamisme des autres activités et les effets des hausses de prix engagées en 2022.

L'EBITDA du Groupe PCAS ressort à 4,7 millions d'euros au premier semestre 2023 contre -0,5 million d'euros au premier semestre 2022.

Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2023 s'élève à - 11,0 millions d'euros contre - 15,3 millions d'euros au premier semestre 2022.

Les autres produits et charges opérationnels intègrent la plus-value de cession des titres PCAS Canada de 66,1 M€, une dépréciation partielle des créances du client Mithra pour 15,6 M€ (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture), ainsi qu'une charge de 2,3 M€ correspondant au vol d'une matière première à forte valeur sur un site de production du Groupe. Ils intégraient en 2022 une dépréciation des écarts d'acquisition de 14,5 millions d'euros.

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels, du résultat financier et de la charge d'impôts soit respectivement, 47,4 millions d'euros, - 9,1 millions d'euros et -1,9 million d'euros, le résultat net du Groupe PCAS est un bénéfice de 25,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023 contre une perte de 32,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022.

POLES D'ACTIVITE

<i>en millions d'euros</i>	S1 -2022	S1 -2023
Résultat Opérationnel Courant	-15,3	-11,0
<i>Synthèse Pharmaceutique</i>	<i>-18,7</i>	<i>-18,3</i>
<i>Chimie Fine de Spécialités</i>	<i>3,4</i>	<i>7,3</i>

. Synthèse pharmaceutique (61% du chiffre d'affaires du Groupe)

Ce département développe des principes actifs et des intermédiaires de synthèse pour l'industrie pharmaceutique et a principalement pour clients :

- les laboratoires pharmaceutiques internationaux et nationaux,
- les génériqueurs,
- les start-up.

Faits marquants du semestre :

<i>en millions d'euros</i>	S1-2022	S1-2023	% d'évolution
Chiffre d'affaires	67,4	68,8	+2,0%

Le chiffre d'affaires de l'activité Synthèse Pharmaceutique se répartit sur 4 catégories avec les API (principes actifs) et intermédiaires custom (exclusifs), les intermédiaires catalogues, les API propriétaires et les polymères pour la libération contrôlée des médicaments ou les biomatériaux.

Le chiffre d'affaires est en croissance de 2% sur le premier semestre. Retraité de l'Estetrol, ce chiffre d'affaires s'inscrit en augmentation de 35,3% par rapport au premier semestre 2022 bénéficiant notamment d'une demande soutenue sur les produits exclusifs, ainsi que de la politique de hausse de prix engagée fin 2022 pour faire face à l'inflation généralisée des coûts.

La demande est notamment en forte croissance sur les sites de Turku en Finlande, Aramon et Couterne, porté par la montée en puissance de certains projets exclusifs avec nos principaux partenaires.

Les ventes de R&D sont également en croissance importante par rapport à 2022, qui marquait un point bas.

L'activité sur le site de Villeneuve-La-Garenne est en revanche fortement impactée par l'absence de vente d'Estetrol pour la société Mithra au premier semestre 2023 (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture).

Le groupe PCAS bénéficie par ailleurs des initiatives de hausses de prix engagées d'abord fin 2021, puis durant le second trimestre 2022 pour faire à la hausse des coûts. Ces hausses de prix, couplées à un ralentissement de l'inflation ces derniers mois, notamment sur l'énergie, doit permettre de restaurer, voire d'améliorer les marges.

Les programmes AMIs (Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du plan de relance du Gouvernement français) suivent les programmes de développement de molécules et d'investissements, comme prévu dans les conventions signées avec l'Etat. Les modifications et installations de nouveaux équipements industriels ont été conduites sur les sites de Limay, Bourgoin, Aramon et Porcheville, conformément à nos engagements, permettant la modernisation de certaines installations, mais également le renforcement d'expertises dans des domaines différenciants (atelier de fabrication de molécules hautement actives à Aramon, pilote de chimie en continu à Porcheville).

. Chimie fine de spécialités (39% % du chiffre d'affaires du Groupe)

Ce pôle d'activité est organisé en 2 Business Units :

- La Chimie de Performance, qui développe, fabrique et commercialise des additifs destinés à l'industrie des lubrifiants et de la protection des métaux.
- Les Spécialités Avancées, qui développent, fabriquent et commercialisent des produits ultra-purs pour l'industrie électronique, des polymères de spécialités et produits de chimie fine pour des applications de haute technicité, ainsi que des ingrédients actifs pour l'industrie cosmétique.

Faits marquants du semestre :

<i>en millions d'euros</i>	S1-2022	S1-2023	% d'évolution
Chiffre d'affaires	42,4	44,7	+5,4%

Chimie de Performance

Le chiffre d'affaires des additifs liés aux métiers de la lubrification industrielle et de la protection des métaux est stable, ce qui représente une bonne performance dans un contexte de fort ralentissement du marché.

Spécialités Avancées

Le chiffre d'affaires des spécialités avancées est en progression de 9,5% par rapport au 1er semestre 2022. L'activité est globalement bonne sur le début de l'année, pour l'ensemble des lignes de produits de la Business Unit. Le chiffre d'affaires de l'activité électronique de la filiale Canadienne, cédée le 1er juin 2023, s'est élevé à 13,2 M€ au premier semestre 2023 contre 11,1 M€ au premier semestre 2022.

P E R S P E C T I V E S

Dans le contexte du litige en cours avec le client Mithra, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur le site de production concerné dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. A ce stade, il n'est toujours pas possible d'évaluer précisément les conséquences de ce litige sur les prévisions futures d'activité et de résultats.

La session de la filiale Canadienne du Groupe début juin 2023 a permis de rembourser une partie de la dette en compte courant de Seqens ainsi que de dégager une plus-value significative permettant une reconstitution des capitaux propres de PCAS ainsi qu'un résultat net positif. Le résultat opérationnel courant du Groupe PCAS devrait toutefois rester déficitaire, et comme indiqué dans les communiqués de presse du 30 mars et du 24 avril 2023, le retour à des résultats positifs, précédemment annoncé pour 2023, se trouve différé.

Le groupe PCAS continue de bénéficier du support de son actionnaire majoritaire Seqens (à hauteur de 76,66% du capital social) pour le financement de ses activités et de son développement

F I N A N C E M E N T

L'endettement net du Groupe (y compris comptes courants Seqens) se situe à 195,1 millions d'euros à fin juin 2023 contre 228,4 millions d'euros à fin décembre 2022.

La continuité d'exploitation de PCAS est soumise au soutien financier du Groupe Seqens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 30 mars 2023, dans laquelle le Groupe Seqens s'est engagé sur 12 mois) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement. Ce soutien financier se traduit par un compte courant de 122,3 millions d'euros au 30 juin 2023, en diminution de 35 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (157,2 millions d'euros), bénéficiant de la cession de PCAS Canada au 1^{er} juin 2023.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 26 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et dans la note 25 de l'information financière semestrielle au 30 juin 2023. Ces opérations concernent essentiellement les opérations de nature commerciale ou financière enregistrées avec la société mère et les dirigeants (rémunérations). Il n'y a eu aucun changement substantiel dans les transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2022.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à ceux identifiés dans la partie « Gestion des risques » du rapport sur la gestion du Groupe (paragraphe 6, page 132) incluse dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2023, en dehors du risque lié au litige avec la société Mithra qui fait l'objet d'une actualisation dans les faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture.

2. INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2023

ACTIF			
<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles nets	4	2 888	6 064
Immobilisations corporelles nettes	5	148 650	154 990
Immobilisations financières	6	117	111
Instruments financiers dérivés	21	41	-
Impôts différés	20	-	-
Total des actifs non courants		151 696	161 165
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7	72 941	72 593
Clients	8	45 202	49 209
Comptes courants Seqens	12	1 486	2 194
Autres créances	9	30 215	31 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	266	2 855
Total des actifs courants		150 110	157 895
Actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		301 806	319 060
PASSIF			
<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2023	31 déc. 2022
Capitaux Propres			
Capital social	10	13 742	13 742
Primes d'émission		12 047	12 047
Report à nouveau et autres réserves consolidées		(44 004)	5 304
Résultat de l'exercice - part du groupe		25 392	(48 822)
Capitaux propres - part du groupe		7 177	(17 729)
Intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		7 177	(17 729)
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	11	8 135	7 932
Emprunts et dettes financières	12	67 888	68 094
Instruments financiers dérivés	21		444
Impôts différés	20	1 549	2 792
Total des passifs non courants		77 572	79 262
Passifs courants			
Partie court terme des provisions pour risques et charges	11	1 293	1 396
Partie court terme des emprunts et dettes financières	12	5 204	5 877
Fournisseurs	13	40 131	49 751
Comptes courants Seqens	12	123 762	159 433
Autres dettes	14	46 667	41 070
Total des passifs courants		217 057	257 527
Passifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		301 806	319 060

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2023

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2023	30 juin 2022
Chiffre d'affaires net	15	113 446	109 845
Achats consommés		(36 277)	(39 475)
Charges externes		(30 611)	(33 874)
Charges de personnel		(45 200)	(41 760)
Impôts et taxes		(2 414)	(2 068)
Dotations nettes aux amortissements		(12 089)	(10 408)
Dotations nettes aux provisions		72	277
Autres produits et charges d'exploitation	16	2 059	2 163
Résultat opérationnel courant		(11 014)	(15 300)
Autres produits et charges opérationnels	17	47 440	(14 724)
Résultat opérationnel		36 426	(30 024)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		-	-
Coût de l'endettement financier brut		(8 640)	(1 564)
Coût de l'endettement financier net	18.1	(8 640)	(1 564)
Autres produits et charges financiers	18.2	(509)	416
Charge d'impôts	20	(1 885)	(1 018)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net avant résultat des activités destinées à être cédées		25 392	(32 190)
Résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées		-	-
Résultat net		25 392	(32 190)
Résultat net – Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net – Part du Groupe		25 392	(32 190)
Résultat par action (en euros)			
- Nombre moyen pondéré de titres en circulation	10.2	13 741 673	13 741 673
- Nombre moyen pondéré et dilué de titres	10.2	13 741 673	13 741 673
- Résultat net par action		1,85	(2,34)
- Résultat net dilué par action		1,85	(2,34)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETATS CONSOLIDES DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2023

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 392	(32 190)
- part du Groupe	25 392	(32 190)
- part des intérêts minoritaires	-	-
Autres éléments du résultat global :		
Gains et (pertes) actuariels	27	2 671
Effets d'impôts sur les éléments ci-dessus	-	-
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat (A)	27	2 671
Ecart de conversion	(513)	688
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Effets d'impôts sur les éléments ci-dessus	-	-
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat (B)	(513)	688
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (A) + (B)	(486)	3 359
Résultat global de l'ensemble consolidé	24 906	(28 831)
- part du Groupe	24 906	(28 831)
- part des intérêts minoritaires	-	-

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2023

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net - part du Groupe	25 392	(32 190)
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	-	-
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	(483)	47
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant) (1)	14 580	24 498
+/- Plus ou moins values de cessions (2)	(66 123)	-
+ Coût de l'endettement financier net	8 640	1 564
+/- Charges d'impôts (y compris impôts différés)	1 885	1 018
+/- Incidence des activités cédées (2)	13 309	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 800)	(5 063)
- Impôts versés	(1 404)	(589)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- (Augmentation) diminution des stocks	(4 234)	(2 749)
- (Augmentation) diminution des clients	(1 779)	(18 836)
- Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(8 168)	993
- (Augmentation) diminution des autres actifs/passifs	10 004	2 192
Flux net de trésorerie généré par l'activité - Activités destinées à être cédées	-	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité - Total Groupe	(8 381)	(24 052)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 622)	(8 204)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(19)	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	13	112
+/- Incidence des variations de périmètre (2)	66 398	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement - Activités destinées à être cédées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement - Total Groupe	50 770	(8 092)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation (ou réduction) de capital en numéraire	-	-
Augmentation (ou réduction) des Comptes Courants Seqens	(34 963)	21 014
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	344	9 077
- Remboursements d'emprunts (Y compris remboursements de la dette de loyers)	(890)	(3 166)
- Intérêts financiers net versés (Y compris intérêts relatifs à la dette de loyers)	(8 656)	(1 588)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement - Activités destinées à être cédées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement - Total Groupe	(44 165)	25 337
Incidence des variations de cours des devises	53	(528)
VARIATION TRÉSORERIE - TOTAL GROUPE	(1 723)	(7 335)
Trésorerie à l'ouverture	1 989	8 851
Trésorerie à la clôture	266	1 516
Augmentation (diminution) de la trésorerie - Activités destinées à être cédées	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie - Total Groupe	(1 723)	(7 335)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	266	1 516
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie - Activités destinées à être cédées	-	-
Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie - Total Groupe	266	1 516

(1) Dont en 2022, 14,5 millions d'euros de dépréciation des écarts d'acquisition.

(2) Cession de PCAS Canada (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Autres éléments du résultat global	Total - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 décembre 2021	13 742	12 047	(102)	2 136	27 823	-	27 823
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période (A)	-	-	(32 190)	-	(32 190)	-	(32 190)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (B)	-	-	-	3 359	3 359	-	3 359
Résultat global de la période (A)+(B)	-	-	(32 190)	3 359	(28 831)	-	(28 831)
Au 30 juin 2022	13 742	12 047	(32 292)	5 495	(1 008)	-	(1 008)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période (A)	-	-	(16 632)	-	(16 632)	-	(16 632)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (B)	-	-	-	(89)	(89)	-	(89)
Résultat global de la période (A)+(B)	-	-	(16 632)	(89)	(16 721)	-	(16 721)
Au 31 décembre 2022	13 742	12 047	(48 924)	5 406	(17 729)	-	(17 729)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres autodétenus	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période (A)	-	-	25 392	-	25 392	-	25 392
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (B)	-	-	-	(486)	(486)	-	(486)
Résultat global de la période (A)+(B)	-	-	25 392	(486)	24 906	-	24 906
Au 30 juin 2023	13 742	12 047	(23 532)	4 920	7 177	-	7 177

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 – Faits marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Cession de PCAS Canada

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1^{er} juin 2023.

La contribution de PCAS Canada aux résultats consolidés du 30 juin 2023 est la suivante :

- une contribution au chiffre d'affaires pour un montant de 13,2 millions d'euros (11,1 million d'euros au 30 juin 2022),
- une contribution au résultat opérationnel courant pour un montant de 3,4 millions d'euros (1,4 million d'euros au 30 juin 2022),
- une contribution au résultat net de 2,8 millions d'euros (1,4 million d'euros au 30 juin 2022).

La plus-value de cession consolidée de 66,1 millions d'euros a été enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La cession de PCAS Canada ne répond pas à la définition d'une « activité abandonnée » au sens d'IFRS 5. En effet, PCAS Canada ne représente pas une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, elle ne fait pas partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte et il ne s'agit pas d'une filiale acquise dans l'objectif unique d'être cédée. Par conséquent, la cession de cette filiale n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 5 ainsi, la présentation du compte de résultat n'a pas été modifiée.

Contrat Mithra

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.
- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.

Ces voies juridiques ont suivi leur cours sur le premier semestre 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu.

Au 30 juin 2023, le montant total des créances dues par ce client s'élève ainsi à 31,1 millions d'euros. La totalité des créances sont échues.

Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, en égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne peut pas être exclu et que PCAS a été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Par ailleurs, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur le site de production concerné dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement nécessite le lancement d'un plan de sauvegarde de l'emploi qui fait l'objet d'une procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel. Dans le cadre de ce plan de sauvegarde de l'emploi, PCAS proposerait des mesures d'accompagnement et de reclassement y compris sur les autres sites du groupe PCAS qui ne sont pas impactés par ce projet de réorganisation. Le redimensionnement et le repositionnement du site n'impacteront pas les engagements pris par PCAS vis-à-vis de l'ensemble de ses clients ni les projets en cours et à venir qui seront assurés dans la durée.

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021.

Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 30 juin 2023, PCAS a d'ores et déjà investi 48,4 millions d'euros et a bénéficié de 26 millions d'euros d'aides de l'Etat, 12,5 millions d'euros sous la forme de subventions et 13,5 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre la Russie et l'Ukraine

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne le Groupe PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- Le Groupe PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- Le chiffre d'affaires réalisé en Russie et en Ukraine représente une part faible, inférieure à 1% du chiffre d'affaires de la société,
- Les créances nettes avec nos clients dans ces 2 pays sont faibles et inférieures à 1% de nos créances totales au 30 juin 2023,
- Les achats réalisés par le Groupe PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques d'inflation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions PCAS et projet d'augmentation de capital

La société PCAS a été informée de l'intention de Seqens, qui détient 76,66% du capital et 86,66% des droits de vote théoriques de PCAS, de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) sur les actions de PCAS non encore détenues par elle. Si, à la suite de l'OPAS, les conditions nécessaires sont remplies, cette offre sera suivie d'un retrait obligatoire. Le conseil d'administration du 6 septembre 2023 a également accueilli favorablement l'intention de Seqens de procéder, à l'issue de l'OPAS, à une augmentation de capital de PCAS d'un montant de l'ordre de 200 millions d'euros (prime d'émission comprise) avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération permettrait de réduire significativement l'endettement de PCAS et de renforcer ses fonds propres.

Il n'existe pas d'autre événement notable, intervenu au cours du premier semestre 2023 ou postérieur à la clôture, pouvant avoir une influence significative sur l'activité ou la situation du Groupe.

2 - Base de préparation de l'information financière semestrielle résumée

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2023 a été préparé conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ces états financiers semestriels ne comportent pas toute l'information requise pour des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, telles qu'exposées dans l'annexe des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2023 (voir tableau ci-après), sont les suivants :

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2023

Textes adoptés par l'UE :

IFRS 17	- Contrats d'assurance
Amendement IAS 1	- Information à fournir sur les principes et méthodes comptables
Amendement IAS 8	- Définition d'une estimation comptable
Amendement IAS 12	- Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction
Mise à jour du Practice Statement 2	- "Marking materiality judgements"

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2023 n'ont pas d'incidence ou pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 et postérieurement sont les suivantes :

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2024 et postérieurement

Textes adoptés par l'UE :

Amendement IAS 12 (<i>applicable à compter du 01/01/2024</i>)	- Réforme fiscale internationale - Règles du Modèle Pilier 2
Amendement IAS 1 (<i>applicable à compter du 01/01/2024</i>)	- Classement des dettes en courant / non courant
Amendement IAS 1 (<i>applicable à compter du 01/01/2024</i>)	- Passifs non courants assortis de clauses restrictives (covenants)

Textes non encore adoptés par l'UE :

Amendement IFRS 16 (<i>applicable à compter du 01/01/2024</i>)	- Dette de loyers dans une opération de cession-bail
Amendement IAS 7 ET IFRS 7 (<i>applicable à compter du 01/01/2024</i>)	- Affacturage inversé - Accords de financement des dettes fournisseurs

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations lorsque l'application est en 2024.

Continuité de l'exploitation

La continuité d'exploitation de PCAS est soumise au soutien financier du Groupe Seqens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 30 mars 2023, dans laquelle le Groupe Seqens s'est engagé sur 12 mois) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement. Ce soutien financier se traduit par un compte courant de 122,3 millions d'euros au 30 juin 2023, en diminution de 35 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (157,2 millions d'euros), bénéficiant de la cession de PCAS Canada au 1^{er} juin 2023.

Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations en liaison avec le Groupe Seqens de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer

sensiblement de ces estimations en fonction d’hypothèses ou de conditions différentes, notamment dans la situation de conflit majeur entre la Russie et l’Ukraine qui rend difficile l’appréhension des perspectives d’activité. Il s’agit notamment de la dépréciation des actifs courants et non courants, de la juste valeur des instruments financiers dérivés, des provisions pour litiges et risques fiscaux, de la valorisation des régimes postérieurs à l’emploi à prestations définies, de l’activation des impôts différés et de la valorisation des goodwill et des actifs incorporels acquis, ainsi que de leur durée de vie estimée.

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 septembre 2023.

3 - Evolution du périmètre de consolidation

Les sociétés PCAS Canada (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture) et PCAS Biomatrix ont été cédées au cours du semestre.

4 - Ecart d'acquisition & Autres immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition	Frais de recherche & développement	Concessions et brevets	Plateforme technologique	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	14 520	1 555	17 141	4 100	2 426	39 742
Acquisitions et augmentations	-	-	302	-	2 535	2 837
Cessions et diminutions	-	-	(1 514)	-	-	(1 514)
Ecart de conversion	-	-	(1)	-	-	(1)
Autres mouvements	-	(89)	332	-	(274)	(31)
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	14 520	1 466	16 260	4 100	4 687	41 033
Acquisitions et augmentations	-	-	13	-	301	314
Cessions et diminutions	-	-	(378)	-	-	(378)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	(21)	-	-	(21)
Autres mouvements	-	(4)	1 227	-	(3 557)	(2 334)
Valeurs brutes au 30 juin 2023	14 520	1 462	17 101	4 100	1 431	38 614
Amortissements et dépréciations au 31 déc. 2021	-	(1 399)	(15 306)	(4 100)	-	(20 805)
Dotations aux amortissements	(14 520)	(23)	(1 135)	-	-	(15 678)
Cessions	-	-	1 514	-	-	1 514
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations au 31 déc. 2022	(14 520)	(1 422)	(14 927)	(4 100)	-	(34 969)
Dotations	-	(10)	(1 144)	-	-	(1 154)
Cessions	-	-	378	-	-	378
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	19	-	-	19
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations au 30 juin 2023	(14 520)	(1 432)	(15 674)	(4 100)	-	(35 726)
Valeurs nettes au 31 déc. 2021	14 520	156	1 835	-	2 426	18 937
Valeurs nettes au 31 déc. 2022	-	44	1 333	-	4 687	6 064
Valeurs nettes au 30 juin 2023	-	30	1 427	-	1 431	2 888

Ecart d'acquisition

Pour mémoire, les tests de dépréciations réalisés au 30 juin 2022 ont conduit à constater, dans les comptes consolidés du Groupe PCAS dès le 30 juin 2022, une dépréciation sur les

deux UGT pour un montant total de -14,5 millions d'euros (-12,3 millions d'euros à l'UGT Synthèse Pharmaceutique et -2,2 millions d'euros relatifs à l'UGT Chimie Fine de Spécialité).

5 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Immobilisations en cours	Immobilisations corporelles en location	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 31 déc. 2021	9 609	81 490	251 419	27 712	9 984	20 892	401 106
Acquisitions et augmentations	-	119	4 133	25 922	301	830	31 305
Cessions et diminutions	-	(1 012)	(2 704)	-	(594)	(251)	(4 561)
Ecarts de conversion	-	(11)	(131)	45	(1)	(65)	(163)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	3 095	16 395	(20 435)	-	970	25
Valeurs brutes au 31 déc. 2022	9 609	83 681	269 112	33 244	9 690	22 376	427 712
Acquisitions et augmentations	8	49	1 362	13 536	341	12	15 308
Cessions et diminutions	-	(59)	-	-	-	-	(59)
Ecarts de conversion	(1)	(32)	(164)	(5)	(1)	(86)	(289)
Variation de périmètre	(73)	(3 286)	(16 662)	(1 148)	(107)	(8 493)	(29 769)
Autres mouvements	245	736	7 754	(7 855)	-	1 454	2 334
Valeurs brutes au 30 juin 2023	9 788	81 089	261 402	37 772	9 923	15 263	415 237
Amortissements et dépréciations au 31 déc. 2021	(1 222)	(50 641)	(189 433)	38	(3 585)	(12 519)	(257 362)
Dotations	(45)	(3 198)	(13 950)	-	(1 449)	(1 418)	(20 060)
Cessions	-	1 012	3 298	-	-	251	4 561
Ecarts de conversion	-	11	82	-	1	39	133
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	6	6
Amortissements et dépréciations au 31 déc. 2022	(1 267)	(52 816)	(200 003)	38	(5 033)	(13 641)	(272 722)
Dotations	(27)	(1 777)	(8 022)	-	(706)	(772)	(11 304)
Cessions	-	59	-	-	-	-	59
Ecarts de conversion	-	15	120	-	1	27	163
Variation de périmètre	-	1 609	12 652	-	73	2 883	17 217
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations au 30 juin 2023	(1 294)	(52 910)	(195 253)	38	(5 665)	(11 503)	(266 587)
Valeurs nettes au 31 déc. 2021	8 387	30 849	61 986	27 750	6 399	8 373	143 744
Valeurs nettes au 31 déc. 2022	8 342	30 865	69 109	33 282	4 657	8 735	154 990
Valeurs nettes au 30 juin 2023	8 494	28 179	66 149	37 810	4 258	3 760	148 650

Les immobilisations corporelles nettes intègrent à hauteur de 33,6 millions d'euros les investissements nets de subventions perçues rattachés aux projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (cf. Faits marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture).

Les subventions d'investissement publiques liées à des actifs et présentées en déduction de la valeur de l'actif s'élèvent à 13 064 milliers d'euros au 30 juin 2023 dont 12 499 milliers d'euros rattachées aux projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (cf. Faits marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture).

6 – Immobilisations financières

L'actif de Dynaction apporté à PCAS dans le cadre de la fusion intervenue en juin 2013 comprenait un prêt non recouvrable accordé à un tiers dans le cadre de la reprise d'une société du Groupe Dynaction et entièrement provisionné, d'un montant brut de 8,1 millions d'euros.

7- Stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Matières premières et autres approvisionnements	24 473	28 704
En-cours de production et Produits finis	61 637	56 839
Marchandises	214	70
Montant brut	86 324	85 613
Matières premières et autres approvisionnements	(4 032)	(3 186)
En-cours de production et Produits finis	(9 351)	(9 834)
Marchandises	-	-
Provisions pour dépréciation	(13 383)	(13 020)
Matières premières et autres approvisionnements	20 441	25 518
En-cours de production et Produits finis	52 286	47 005
Marchandises	214	70
Montant net	72 941	72 593

En milliers d'euros	31 déc. 2022	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Ecarts de conversion	Variation de périmètre	30 juin 2023
Dépréciations	13 020	5 271	(4 484)	(7)	(417)	13 383

La reprise de dépréciation de stocks inclut à hauteur de 2,9 millions d'euros la destruction de stocks antérieurement entièrement dépréciés.

8 - Clients

8.1 Clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Clients	63 354	49 624
Dépréciation créances douteuses	(18 152)	(415)
Total	45 202	49 209

En milliers d'euros	31 déc. 2022	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciation exceptionnelle	Ecarts de conversion	30 juin 2023
Dépréciations	415	2 170	-	15 567	-	18 152

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Au 30 juin 2023, le montant total des créances dues par la société Mitra s'élève à 31,1 millions d'euros. La totalité des créances sont échues (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture).

Bien que l'évaluation faite du litige en cours avec ce client, menée en liaison avec les avocats conseils du Groupe, ait confirmé le bon respect des engagements contractuels liant PCAS à ce client, le risque de défaillance de ce dernier ne peut pas être totalement exclu. Il a ainsi été décidé de déprécier partiellement ce montant total de créances échues (15,6 millions

d'euros). Cette dépréciation a été enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La dotation de 2,2 millions d'euros correspond à une dépréciation d'intérêts de retard sur créances commerciales.

8.2 Clients ventilés par devises

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Clients en euros	43 168	43 871
Clients en dollars US	2 034	5 325
Clients en autres devises	-	13
Total	45 202	49 209

9 - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Créances de CIR (1)	19 281	17 136
Autres créances sur l'Etat (2)	6 344	7 329
Affacturage - Fonds de garantie	1 756	3 041
Autres créances	1 977	2 308
Charges constatées d'avance	857	1 230
Total	30 215	31 044

(1) Dont, au 30 juin 2023, 13 millions d'euros de mobilisation pour le CIR (13 millions d'euros au 31 décembre 2022).

(2) Dont, au 30 juin 2023, 6,3 millions d'euros de créances de TVA (5,7 millions d'euros au 31 décembre 2022).

10 - Capital social et résultat net par action

Le capital social est composé de 15 141 725 actions de 1 euro de nominal au 30 juin 2023. PCAS détient également 1 400 052 actions auto-détenues. Celles-ci sont enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés du Groupe.

Résultat par action

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :

	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actions	15 141 725	15 141 725
Actions propres	(1 400 052)	(1 400 052)
	13 741 673	13 741 673

Nombre moyen pondéré et dilué d'actions :

	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actions	15 141 725	15 141 725
Actions propres	(1 400 052)	(1 400 052)
Plan d'attribution d'actions gratuites	-	-
	13 741 673	13 741 673

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

11 - Provisions pour risques et charges**11.1 Provisions**

Le détail et les variations des provisions sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Provisions pour retraite	7 897	7 716
Provisions pour médailles du travail	1 019	981
Provisions pour frais de santé	109	126
Autres provisions pour risques et charges (1)	403	505
Total	9 428	9 328
Ventilation courant / non courant		
Non - courant	8 135	7 932
Courant	1 293	1 396
Montant imputé au compte de résultat au titre :		
- des prestations de retraite	208	658
- des frais de santé	(17)	(35)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30 juin 2023
Provisions pour retraite	7 716	208	-	-	(27)	7 897
Provisions pour médailles du travail	981	43	-	(4)	-	1 020
Provisions pour frais de santé	126	-	(17)	-	-	109
Autres provisions pour risques et charges (1)	505	100	(81)	(122)	-	402
Total	9 328	351	(98)	(126)	(27)	9 428

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent principalement à divers contentieux sociaux et commerciaux.

11.2 Provisions pour retraites

Le taux d'actualisation retenu (Markit iBoxx € Corporates AA 10+) est de 3,70 % pour le 30 juin 2023, contre 3,65 % pour le 31 décembre 2022.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques pour chaque territoire.

Le Groupe a réalisé une estimation des impacts relatifs à la prise en compte de la réforme des retraites, promulguée le 14 avril 2023, dans les comptes du 30 juin 2023. La prise en

compte de cette nouvelle réforme aurait pour conséquence une baisse de l'engagement de retraite pour la France. L'impact étant non significatif pour l'arrêté semestriel, la provision pour engagement de retraite n'a pas été mise à jour au 30 juin 2023.

12 - Endettement Net

L'endettement du Groupe se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Endettement à moyen et long terme (hors part court terme)		
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme	-	6
Réserve de participation des salariés	-	60
Dettes sur loyer et sur locations financements (1)	613	752
Autres emprunts et dettes financières	67 275	67 276
Total endettement à moyen et long terme	67 888	68 094
Endettement à court terme		
Part court terme des emprunts et dettes financières à moyen et long terme	-	69
Concours bancaires courants	-	866
Part court terme de la réserve de participation des salariés	56	24
Part court terme des dettes sur loyers et locations financements (1)	619	982
Part court terme des autres emprunts et dettes financières	3 806	3 806
Intérêts courus	723	130
Total endettement à court terme	5 204	5 877
Total endettement brut	73 092	73 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie	266	2 855
Total endettement net hors comptes courants Seqens	72 826	71 116
Comptes courants Seqens	122 276	157 239
Total endettement net y compris comptes courants Seqens	195 102	228 355

(1) Impact de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location (Cf. note 22).

Les autres emprunts et dettes financières intègrent au 30 juin 2023, à hauteur de 47,1 millions d'euros, la mise à disposition par Seqens d'un prêt intra-groupe à échéance du 31 décembre 2028, à hauteur de 10,4 millions d'euros, la mobilisation de créances de crédit d'impôt recherche auprès de Bpifrance (10,4 millions d'euros au 31 décembre 2022) et à hauteur de 13,5 millions d'euros (13,5 millions d'euros au 31 décembre 2022), des avances remboursables dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (cf. Faits marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture).

Seqens a conclu avec ses principales filiales, dont PCAS, une convention de gestion centralisée de trésorerie. Cette convention permet une gestion optimisée aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

A compter du 1^{er} janvier 2023, les avances faites par Seqens à PCAS portent intérêts au taux Euribor 1 mois, augmenté de 55 points de base (soit +0,55%), majoré du taux de financement du crédit court terme (RCF) de Seqens. En tout état de cause le taux d'intérêt ainsi calculé ne pourra être inférieur à 35 points de base (soit 0,35 %).

Les avances faites par PCAS à Seqens portent intérêts au taux Euribor 1 mois, diminué de 30 points de base (soit -0,30%), majoré du taux de financement du crédit court terme (RCF) de Seqens, ce taux d'intérêt ne pouvant en tout état de cause pas être inférieur à 10 points de base (soit 0,10%).

La situation des comptes courants avec Seqens est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022	Variations
Comptes courants Actif	1 486	2 194	(708)
Comptes courants Passif	(123 762)	(159 433)	35 671
Total net	(122 276)	(157 239)	34 963

Le Groupe PCAS bénéficie du soutien financier du Groupe Seqens pour le financement des activités et pour son développement.

Au 30 juin 2023 le Groupe avait la possibilité de bénéficier potentiellement de financements complémentaires de la part de Seqens dans le cadre de la convention de gestion centralisée de trésorerie signée entre PCAS et Seqens.

Echéances des dettes à long et court terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
A moins de 6 mois	4 919	5 492
Entre 6 et 12 mois	285	385
Entre 1 et 5 ans	67 888	68 094
A plus de 5 ans	-	-
Total	73 092	73 971

Dettes financières ventilées par taux

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux fixe	Taux variable	Total
	30 juin 2023	30 juin 2023	30 juin 2023
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	14 884	58 208	73 092
	14 884	58 208	73 092

Le taux moyen d'intérêt s'établit au 30 juin 2023 à 6,73 % (1,44 % au 31 décembre 2022).

Une augmentation de 1% des taux d'intérêts court terme aurait eu au premier semestre 2022 pour conséquence une augmentation corrélative des charges financières du Groupe de 0,9 million d'euros.

13 - Fournisseurs

Les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

13.1 Fournisseurs ventilés par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Fournisseurs	33 631	37 602
Fournisseurs d'immobilisations	6 500	12 149
Total	40 131	49 751

13.2 Fournisseurs ventilés par devises

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Fournisseurs en euros	39 219	48 094
Fournisseurs en dollars US	757	659
Fournisseurs en autres devises	155	998
Total	40 131	49 751

14 - Autres dettes

Les autres dettes s'analysent comme suit au 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Dettes fiscales	2 976	1 960
Dettes sociales	19 627	18 904
Autres dettes	8 229	6 977
Produits constatés d'avance (1)	15 835	13 229
Total	46 667	41 070

(1) Dont en 2023 et 2022, 10,7 millions d'euros de produits constatés d'avance liés au client Mithra (Cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture)

15 – Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par domaine d'activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Synthèse Pharmaceutique	68 762	67 465
Total Synthèse Pharmaceutique	68 762	67 465
Chimie de Performance	18 267	18 257
Spécialités Avancées	26 417	24 123
Total Chimie Fine de Spécialités	44 684	42 380
Total	113 446	109 845

16 - Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Crédit d'Impôt Recherche	2 145	2 148
Jetons de présence	(17)	(14)
Autres	(69)	29
Total	2 059	2 163

17 - Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
+/- valeurs de cessions d'actifs non courants corporels ou incorporels)	-	-
Plus value de cession des titres PCAS Canada (1)	66 123	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	(14 520)
Dépréciation de créances (2)	(15 567)	-
Autres (3)	(3 116)	(204)
Total	47 440	(14 724)

(1) Cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture.

(2) Correspond à la dépréciation partielle des créances du client Mithra (Cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture).

(3) Dont une charge de 2,3 millions d'euros correspondant au vol d'une matière première à forte valeur sur un site de production du Groupe.

18 - Charges et produits financiers

18.1 Coût de l'endettement financier net

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement	-	-
Coûts de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(8 640)	(1 564)
Total	(8 640)	(1 564)

L'augmentation des charges d'intérêts s'explique, principalement, par l'augmentation des taux par rapport à 2022, ainsi que par l'augmentation des avances faites par Seqens avant la cession de PCAS Canada le 1^{er} juin 2023 (augmentation de 34,5 millions d'euros entre le 31 décembre 2022 et le 31 mai 2023)

18.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers intègrent principalement au 30 juin 2023 une charge financière nette de 0,6 million d'euros correspondant à des intérêts de retard sur créances commerciales, ainsi que la constatation des écarts de change hors flux opérationnels (0,2 million d'euros, contre 0,5 million d'euros en 2022).

19 - Information sectorielle

19.1 Information par secteur opérationnel

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe.

Les secteurs opérationnels du Groupe PCAS sont constitués des deux domaines d'activités, la Synthèse Pharmaceutique et la Chimie Fine de Spécialités. Ils correspondent à la structure du reporting interne et représentent le niveau suivi par la Direction Générale du Groupe pour prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et pour évaluer la performance opérationnelle.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Synthèse Pharmaceutique	Chimie Fine de Spécialités	Total
30 juin 2023			
Chiffre d'affaires	68 762	44 684	113 446
Résultat opérationnel courant	(18 271)	7 257	(11 014)
30 juin 2022			
Chiffre d'affaires	67 465	42 380	109 845
Résultat opérationnel courant	(18 706)	3 406	(15 300)

19.2 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par origine

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Finlande	Canada	Autres zones	Total
30 juin 2023					
Chiffre d'affaires par origine	80 046	20 218	13 182	-	113 446
Résultat opérationnel courant	(21 509)	7 108	3 379	8	(11 014)
30 juin 2022					
Chiffre d'affaires par origine	84 640	14 085	11 120	-	109 845
Résultat opérationnel courant	(20 896)	4 165	1 424	7	(15 300)

20 - Impôts sur le résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Impôts courants	(1 730)	(952)
Impôts différés	(155)	(66)
Total	(1 885)	(1 018)

La charge d'impôts intègre la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) des sociétés françaises du Groupe pour 0,2 million d'euros au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022.

La charge d'impôts sur le résultat est comptabilisée au titre de chaque période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de la période annuelle.

Les impôts différés constatés au bilan se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Impôts différés - actif	-	-
Impôts différés - passif	(1 549)	(2 792)
Total	(1 549)	(2 792)

21 - Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers sont valorisés selon les techniques de valorisation reposant sur des données observables.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés au prix du marché.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Ventes de devises à terme	2 252	6 571
Achats de devises à terme	-	-

Le montant des instruments financiers dérivés au premier semestre 2023 correspond principalement à des contrats de ventes à terme pour couvrir l'exposition nette de la société au dollar US (au cours de 1,075 au 30 juin 2023).

22 – Contrats de location – IFRS 16

Les impacts de la norme IFRS 16 sont les suivants :

- Immobilisations corporelles :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Valeur Nette des immobilisations prises en location au 31 déc. 2022	1 181	3 042	434	4 657
Acquisitions et augmentations	174	137	30	341
Diminution	-	-	-	-
Dotations	(190)	(386)	(130)	(706)
Variation de périmètre	-	-	(34)	-
Mouvements	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
Valeur Nette des immobilisations prises en location au 30 juin 2023	1 165	2 793	300	4 258

- Dettes financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2022	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Transfert	Ecart de conversion	30 juin 2023
Dettes financières non courantes	752	-	-	-	(139)	-	613
Dettes financières courantes	982	340	(834)	(8)	139	-	619
Total	1 734	340	(834)	(8)	-	-	1 232

- Compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Loyers	827	1 358
Dotation aux amortissements	(715)	(702)
Résultat opérationnel courant	112	656
Ecart de conversion	-	1
Intérêts	(19)	(42)
Résultat financier	(19)	(41)
Résultat avant impôt	93	615

23 – Engagements hors bilan

23.1 Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

Néant

23.2 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Engagements donnés liés à l'activité courante

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Loyers dus au titre des locations simples (1)	823	1 067
Engagements fermes sur investissements futurs (2)	16 221	16 807
Autres nantissements et hypothèques	-	75
Total	17 044	17 949

(1) Concerne les contrats de courte durée et / ou de faible valeur.

(2) Dont 7,7 millions d'euros au 30 juin 2023 et 11,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 dans le cadre des programmes AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du plan de relance du Gouvernement français).

24 - Effectifs moyens

	30 juin 2023	30 juin 2022
Cadres	360	367
Agents de maîtrise	502	493
Ouvriers	316	320
Total	1 178	1 180

25 - Transactions avec les parties liées

Avec la société mère, Segens

Compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	30 juin 2022
Revenus :		
- Société mère	537	200
Coût des ventes :		
- Société mère	(4 038)	(2 671)
Produits financiers :		
- Société mère	127	2
Charges financières		
- Société mère	(8 168)	(1 284)

Bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actifs :		
- Société mère	1 755	2 394
Dettes financières :		
- Société mère	47 702	47 466
Autres passifs :		
- Société mère	125 948	161 260

Pour les autres postes, il n'y a aucune évolution significative par rapport au 31 décembre 2022.

26 - Litiges

27.1 Nouveau litige

Néant

27.2 Anciens litiges

Face à des retards de paiement de créances, constatés à partir de l'été 2022 et qui se sont poursuivis depuis, PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers son client Mithra afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées (cf. Faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture).

L'actif de Dynaction apporté en 2013 à PCAS dans le cadre de la fusion, comprend un prêt accordé à un tiers dans le cadre de la reprise d'une société du Groupe Dynaction. Ce prêt étant non remboursé à ce jour, malgré les dépassements d'échéance, une procédure à l'encontre du tiers est toujours en cours. La créance correspondante est entièrement provisionnée.

A la connaissance de la société et hormis les cas ci-dessus, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société à connaissance), qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Cette situation ne signifie pas que PCAS ou ses filiales soient à l'abri de risques juridiques futurs.

27 – Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à ceux identifiés dans la partie « Gestion des risques » du rapport sur la gestion du Groupe (paragraphe 6, page 132) incluse dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2023, en dehors du risque lié au litige avec la société Mithra qui fait l'objet d'une actualisation dans les faits marquants du semestre et postérieurs à la clôture.

3. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste que les informations contenues dans le présent document, sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ecully, le 6 septembre 2023

Jean-Louis Martin
Directeur Général

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

(Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)

PCAS

21 Chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société PCAS, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 2, paragraphe « Continuité de l'exploitation » de l'annexe à l'information financière semestrielle qui décrit les éléments sous-tendant le principe de continuité d'exploitation retenu par le groupe.
- La note « 1 – Faits marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture », paragraphe « Contrat Mithra » de l'annexe à l'information financière semestrielle qui mentionne le litige avec le client Mithra datant de l'exercice 2022 et la constatation en 2023 d'une dépréciation de la créance pour un montant de 15,6 millions d'euros.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Lyon et Levallois-Perret, le 6 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

AFIGEC

Nicolas Brunetaud

Florent Burtin